et-un ans, ce vénéré Prince de l'Eglise, sentant ses forces diminuer, a demandé du secours au Souverain Pontife. Ce désir si légitime a été exancé et il a plu à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, de Nous désigner, malgré nos sérieuses objections et notre indignité, comme coadjuteur de l'Éminentissime Cardinal Archevêque de Québec, avec le titre d'Archevêque de Cyrène.

Cette nomination, émanée du Vicaire de Jésus-Christ, a rompu les liens qui Nous unissaient si étroitement au diocèse de Chicoutimi, Lien que Nous ayons reçu mission de l'administrer en attendant un nouvel évêque. Quelque douloureuse que puisse être pour Notre cœur une si prompte séparation, elle devient un devoir impérieux du moment que telle est la volonté bien connue de l'Evêque des évêques, du Pasteur Suprème. L'obéissance respectueuse à cette souveraine autorité et le caractère distinctif de tous les vrais enfants de l'Eglise. Nous avions fait nos représentations au Saiat-Siège, comme c'était Notre droit et aussi Notre devoir; elles ont été mûrement examinées : maintenant Rome a parlé, la cause est finie! Nous irons donc mettre au service de notre illustre Métropolitain tout ce que le Ciel Nous a donné de force et d'énergie et un dévouement qui ne s'éteindra que dans le tombeau.

(A suivre.)

## Le Mois de Saint Joseph.

"C'est une pratique salutaire et des plus louables, établie déjà en quelques pays, dit Léon XIII dans son Encyclique du 15 aout 1889, de consacrer le mois de mars à honorer par des exercices de piété quotidiens, le saint Patriarche."

"Dans les endroits où, le 19 mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte."

"Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la foi et à la garde du bjonheureux Joseph."

"Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitade paternelle; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virginale. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité; que les riches comprennent, par ses leçons, les biens qu'il faut le plus désiror et acquérir au prix de tous ses efforts."

"Quant aux propriétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition médiocre, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph